

Charte du réseau TouspourEDD

La présente Charte engage les membres de l'association « TouspourEDD » ainsi que les membres des établissements partenaires qui participent aux ateliers de mutualisation de pratiques et qui bénéficient des ressources éducatives libres partagées par l'association.

Article 1 : Démarche libre et ouverte

L'activité du réseau ne repose pas sur un modèle commercial. « TousPourEDD » est une association de droit français qui favorise la mutualisation des pratiques d'éducation au développement durable et le partage de ressources éducatives libres. Par son action, elle permet l'émergence et la diffusion de bonnes pratiques selon une démarche libre (les auteurs/autrices des ressources éducatives n'attendent pas de rémunération) et ouverte (le partage est offert à tous).

Le fonctionnement non commercial permet de se concentrer sur les objets du réseau : le partage de ressources éducatives libres, la mutualisation de pratiques et la coordination des actions pédagogiques sur les territoires.

Les membres du réseau apportent leur temps et leur créativité. Les ressources éducatives qu'ils partagent sont libres.

Article 2 : Approche concrète et opérationnelle

« TousPourEDD » est un réseau de praticiennes/praticiens qui regroupe les parties prenantes à l'éducation au développement durable. Les échanges portent sur des pratiques concrètes. Les réflexions sans portées opérationnelles ne sont pas envisagées. Le réseau n'organise pas de colloques, de conférences.

Les principaux concepts de l'éducation au développement durable sont présentés sous forme de ressources éducatives libres. Les ateliers de mutualisation portent sur des pratiques concrètes et opérationnelles facilement transposables et adaptables en fonction du contexte spécifique des établissements scolaires.

Article 3 : Communauté de praticiens/praticiennes

Le réseau « TousPourEDD » regroupe une communauté de praticiennes/praticiens soucieux.ses d'aborder l'éducation au développement durable par une approche institutionnelle globale selon une démarche d'apprentissage transformationnel.

Les échanges du réseau se font entre pairs et reposent sur le principe d'horizontalité. Les membres s'enrichissent mutuellement des apports des autres. Chacun est légitime car tous ont quelque chose à apporter aux autres.

Article 4 : Principe d'humilité

Le réseau « TousPourEDD » ne pratique pas la mise en avant personnelle. Chacun apporte sa modeste contribution à l'œuvre collective dans le respect du principe d'humilité. A l'exception des campagnes d'appel à l'engagement, les capsules vidéo diffusées par le réseau utilisent des supports de contenus sans incrustation de visages.

Article 5 : Pas d'aspirations de données

Le réseau « TousPourEDD » n'utilise que des applications numériques libres de droit qui n'aspirent pas les données personnelles et qui ne contiennent pas d'algorithme cherchant à pousser des contenus.